

Modalizy revisite son offre pour s'adapter au budget mobilité

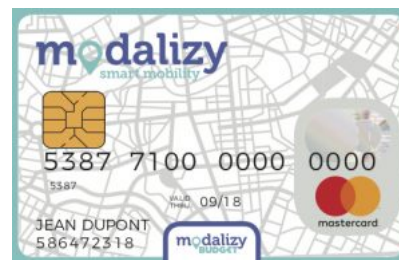
Publié le 25 Janvier 2019 par Damien Malveti



Alors que le budget de mobilité venait à peine d'être approuvé par la Commissions des Finances, Modalizy a pris la balle au bond en lançant sa toute nouvelle offre de mobilité adaptée. Dorénavant, l'offre se compose de 3 cartes pour répondre aux besoins de chacun.

« Nous sommes prêts pour assurer le pilier 2 du budget de mobilité approuvé par le gouvernement », se félicite Etienne Rigo, CEO de Modalizy. Pour rappel, le pilier 2 permet aux bénéficiaire d'une voiture de société de réinvestir le budget de leur voiture de société dans différents moyens de transports.

Ainsi, à côté de la carte Modalizy Pass, qui existe depuis un peu plus de 2 ans, une carte Modalizy Budget et une autre Modalizy Flex viennent désormais compléter l'offre. « La carte Pass donne toujours le choix entre différents moyens de transport (train, tram, bus, vélos ou voitures partagés, taxis, parking, etc.), sans limite de budget et avec un système de post-paiement. Elle peut toujours être liée à la carte Refill qui permet de faire le plein dans 1.850 stations en Belgique ou de recharger sa voiture plug-in hybride ou électrique dans plus de 10.000 points de recharge à travers l'Europe. En option, elle offre aussi la possibilité d'acheter ses billets d'avion ou de payer ses dépenses horeca, ou encore de faire le plein de carburant dans toute l'Europe. A la fin du mois, l'entreprise reçoit une facture avec toutes les dépenses de chaque employé et peut récupérer la TVA sur un maximum de services ».

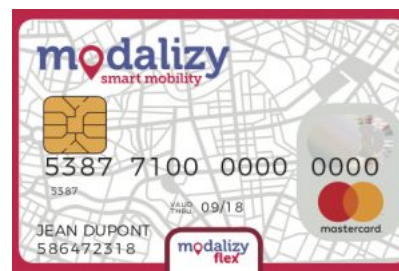


Ici donc, rien ne change. Les deux nouvelles cartes ajoutent par contre un florilège de nouvelles solutions pour le B2B. « Avec la carte Budget, l'employé qui opte pour un véhicule de société plus vert peut utiliser le montant restant pour les solutions de mobilité alternatives autorisées par le cadre légal du budget de mobilité. La différence avec la carte Pass, c'est qu'ici, la carte fonctionne en pré-paiement et que l'employeur peut donc déterminer à l'avance le budget qu'il alloue à chaque employé pour ses dépenses de mobilité. La carte Budget fonctionne dans toute l'Europe car il est clair que la mobilité ne s'arrête pas aux frontières de notre pays ».

Modalizy flex : le plan cafétéria à la carte

Autre nouveauté : la carte Modalizy Flex. Pas directement liée au budget de mobilité, celle-ci réinvente plutôt le concept du plan cafétéria. « Ici, on anticipe en développant quelque chose dans l'espoir que cela puisse mettre la puce à l'oreille des politiciens », indique Etienne Rigo. « La carte Flex permet aux entreprises d'intégrer de nouvelles perspectives de mobilité dans leur plan cafétéria pour en faire profiter les bénéficiaires de ce plan. Il peut évidemment s'agir de solutions de mobilité, mais aussi d'autres avantages que peut proposer l'employeur. Imaginons une grande enseigne d'articles de sport qui se permettrait pouvoir faire profiter son personnel d'un budget pour acheter ses articles. Il suffit à l'employeur de charger le montant souhaité sur chaque carte et c'est parti. »

La nouvelle offre de Modalizy est déjà sur les rails et sera officiellement opérationnelle d'ici le 1^{er} mars.



Car